

CHAMPIONNAT VÉTÉRANS NOUVELLE AQUITAINE

REGLEMENT DU TOURNOI

ARTICLE 1 GÉNÉRALITÉS

Le Club d'Échecs des 4 Cantons

Organise

LE CHAMPIONNAT NOUVELLE AQUITAINE VÉTÉRANS 2018-2019

Dimanche 12 mai 2019 - Saint Etienne de Fougères

ARTICLE 2 RÈGLEMENTS APPLIQUÉS

- Les règles du jeu sont celles de la FFE et de la FIDE entrées en application le 1^{er} janvier 2018
- Le tournoi est réservé exclusivement aux licenciés FFE et aux joueurs classés FIDE âgés de 50 ans ou plus au 1^{er} janvier de la saison en cours
- Le délai de forfait est de 10 minutes
- Les appariements sont réalisés au système suisse
- Seuls seront appariés à la première ronde les joueurs ayant fait vérifier leur licence à l'heure prévue pour la clôture des inscriptions

ARTICLE 3 HORAIRES

- | | |
|------------------------------|-----------------|
| - Accueil des participants : | 09h 00 |
| - Clôture des inscriptions: | 09h 50 |
| - Ronde 1 : | 10h 00 - 10h 40 |
| - Ronde 2 : | 10h 45 - 11h 25 |
| - Ronde 3 : | 11h 30 - 12h 10 |
| - Ronde 4 : | 14h 30 - 15h 10 |
| - Ronde 5 : | 15h 15 - 15h 55 |
| - Ronde 6 : | 16h 00 - 16h 40 |
| - Ronde 7 : | 16h 45 - 17h 25 |
| - Remise des prix : | 17h 40 |

ARTICLE 4 CADENCE

Chaque joueur dispose de 15 minutes + 5 sec/cp

ARTICLE 5 DROITS D'INSCRIPTION

L'inscription est gratuite

ARTICLE 6 DÉPARTAGES

Le départage des ex-æquo sera réalisé en appliquant successivement et dans l'ordre les systèmes suivants :

- 1 – Buchholz tronqué
- 2 – Performance

ARTICLE 7 RÉCOMPENSE

Les éventuels classés hors Ligue seront honorablement cités mais non titrés et non récompensés.

Champion Nouvelle Aquitaine Séniors + : Coupe
Deuxième : Médaille
Troisième : Médaille

Champion Nouvelle Aquitaine Vétérans : Coupe
Deuxième : Médaille
Troisième : Médaille

Catégorie super-vétérans (75 ans et plus) :
Champion : Coupe
Deuxième : Médaille
Troisième : Médaille

Catégorie Féminines :
Championne : Coupe
Deuxième : Médaille
Troisième : Médaille

ARTICLE 8 ARBITRAGE

Arbitre principal : Pierre LAPEYRE Arbitre Fédéral Elite 2

ARTICLE 9 COMMISSION D'APPEL

La Commission d'appel sera constituée avant la première ronde en fonction des personnalités présentes

ARTICLE 10 DIVERS

- Interdiction de fumer
- Un joueur absent, sans en avoir notifié l'arbitre, sera considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Un forfait non justifié fera l'objet d'une enquête administrative. Tout abandon ou forfait non justifié sera signalé à la direction nationale de l'arbitrage de la F.F.E pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- Pensez à prévenir l'arbitre avant l'heure de début de la ronde que l'on sera absent
- Toute infraction aux règles pourra faire l'objet d'un avertissement, deux avertissements entraînent l'exclusion du tournoi et la transmission d'un dossier à la Commission de Discipline de la Fédération du joueur concerné.

ARTICLE 12 ENGAGEMENT

En s'inscrivant, tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement et la charte du joueur d'échecs.

L'organisateur,

Tony ABOUD

L'arbitre,

Pierre LAPEYRE